



**LABELLISATION DES PROJETS
DANS LE CADRE DES
APPELS DE L'AGENCE NATIONAL DE LA
RECHERCHE**

ANNEE 2008

DOSSIER DE LABELLISATION

Bernard Mandrand, Directeur Scientifique de Lyonbiopôle

bernard.mandrand@lyonbiopole.com

04 72 76 53 39/ 06 20 72 17 67

Lyonbiopôle, 321 avenue Jean Jaurès, 69007 LYON

Pour toutes demandes d'informations, contact :
Claudia Chagneau, Chargée de projets Lyonbiopôle
claudia.chagneau@lyonbiopole.com
projets@lyonbiopole.com
tél : 04 72 76 53 36
Lyonbiopôle, 321 avenue Jean Jaurès, 69007 LYON

1/ Contexte de l'appel à projets

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) vient de lancer ses différents appels à projets 2008 (AAP). Nous attirons votre attention sur le fait que les PME peuvent être subventionnées à 75% du coût total du projet voire 85% pour des activités de recherche fondamentale. Les partenaires d'un projet labellisé par un pôle de compétitivité et retenu par l'ANR dans le cadre de cet AAP se verront attribuer un complément de financement par l'ANR.

Les domaines du pôle de compétitivité Lyonbiopôle couvrent les travaux de recherche portant sur les maladies infectieuses (d'origine virale, bactérienne, parasitaire ou fongique) actuelles et émergentes, humaines et animales et sur leur prévention, leur diagnostic et leur traitement. Lyonbiopôle soutient en particulier des projets de recherche en immunologie (désordres immunitaires inclus), ceux portant sur la vaccination, le traitement des données complexes, la signature moléculaire des infections et les procédés de détection multiple ou ultrasensible (voir annexe 2 « vision prospective R&D »). Cette liste n'est pas limitative. Merci de nous contacter si vous avez des difficultés à identifier le domaine du pôle dans lequel votre projet peut s'inscrire.

Calendrier prévisionnel des appels à projets

En raison des thématiques du pôle, les appels mentionnés dans les 4 tableaux ci-dessous ont retenu l'attention de Lyonbiopôle

Département : Non Thématique

Catégorie des Appels à Projets	Objectifs	Date de publication	Dates limite de dépôt des dossiers ANR
Blanc	Renforcer la compétitivité internationale de la recherche scientifique française	ouvert	28/02/2008
Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs	Soutenir des projets scientifiques originaux portés par des jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs de moins de 38 ans titulaires d'un emploi permanent	ouvert	28/02/2008
Chaires d'excellence	Attirer en France les meilleurs chercheurs et enseignants-chercheurs, dans toutes disciplines de recherche	ouvert	28/03/2008

Département : Biologie et Santé (BS)

Catégorie des Appels à Projets	Objectifs	Date de publication	Dates limite de dépôt des dossiers ANR
Du gène à la physiopathologie, des maladies rares aux maladies communes (GENOPAT) (évolution des programmes <i>PHYSIO</i> et <i>MRAR2007</i>)	Soutenir l'effort de recherche et rapprocher les différents acteurs (clinique, recherche académique et industrielle, épidémiologistes)	ouvert	19/03/2008
Maladies infectieuses et leur environnement (MIE) (suite du programme <i>MIME</i> de 2007)	Améliorer les connaissances sur les maladies infectieuses	ouvert	12/03/2008
Recherches partenariales en Biotechnologies pour la santé (BiotecS) [▲] (suite du programme <i>RIB</i> de 2007)	Promouvoir le transfert de connaissances entre les partenaires académiques et industriels	ouvert	17/03/2008
Recherche partenariale en technologies pour la Santé et l'Autonomie (TecSan) [▲] (suite du programme <i>RNTS</i> de 2007)	Promouvoir le transfert de connaissances entre les partenaires académiques et industriels	ouvert	10/03/2008
Appel à projets transnational sur les agents infectieux (Pathogenomics)	Encourager la recherche en génomique fondamentale sur les bactéries et les champignons pathogènes Encourager la recherche appliquée (diagnostique, anti-infectieux, vaccins, biomarqueurs et prévention en santé publique)	ouvert	29/02/2008 puis 15/05/2008
Appel à projets interdisciplinaire en physique et chimie du vivant (PCV) (continuité <i>PCV</i>)	Stimuler la recherche pluridisciplinaire dans le domaine de la santé	ouvert	06/03/2008
Emergence et maturation de projets de biotechnologies (Emergence-BIO) [*] (continuité <i>Emergence</i> 2007)	Soutenir des projets à fort potentiel de valorisation	ouvert	10/03/2008 (date limite de dépôt aux services de valorisation dont vous dépendez) puis 24/04/08
Appel à projets transnational en biologie systémique (Era-SysBio)	Renforcer cette nouvelle discipline et permettre le transfert des savoirs entre laboratoires publics et privés	Semaine 25	?

Infrastructures mutualisées du vivant (IMV) (évolution de l'appel PFTV 2007)	Optimiser le financement d'équipements, d'expertises, de bases de données ou d'échantillons en favorisant leur mutualisation	?	?
---	--	---	---

* L'appel à projet **Emergence** a un mode de fonctionnement particulier. Il est impératif de consulter la structure de valorisation de votre organisme. Elle seule peut déposer le projet après avoir effectué une présélection des dossiers. Cet AAP est « réservé à la recherche menée exclusivement par des laboratoires académiques avant tout partenariat industriel (hors sous-traitance possible et participation de la structure de valorisation publique ou privée) ».

Département : Ecosystèmes et Développement Durable (EDD)

Catégorie des Appels à Projets	Objectifs	Date de publication	Dates limite de dépôt des dossiers ANR
Eranel Biodiversa (suite programme Biodiversité 2007)	Stimuler la recherche sur la caractérisation de la biodiversité, la compréhension de la dynamique et l'évaluation des impacts. Développer des pratiques d'utilisation et de conservation durable des espèces et de leurs habitats	ouvert	03/03/2008
Contaminants, Ecosystèmes et Santé (CES) (avec département Biologie et Santé) (évolution de l'appel SEST 2007)	Stimuler la recherche sur les contaminants organiques, métalliques, particulaires (nanomatériaux), physique, et biologiques (dont mycotoxines, antibiotiques, prions, virus mais hors microorganismes pathogènes), de leurs cycles dans les écosystèmes et de leurs effets sur les écosystèmes et la santé.	ouvert	18/03/2008
Génomique	génomique animale, la génomique des plantes et la génomique microbienne à grande échelle.	ouvert	21/04/2008

Département : Sciences et Technologies de l'information et de la communication

Catégorie des Appels à Projets	Objectifs	Date de publication	Dates limite de dépôt des dossiers ANR
Nanosciences et Nanotechnologies (PNANO)	Promouvoir le développement des nanosciences et nanotechnologies.	ouvert	26/03/2008
Systèmes complexes et modélisation mathématique (SYSCOMM)	Exporter dans différents domaines d'application les avancées réalisées en physique statistique et Mathématiques appliquées.	ouvert	25/03/2008

Attention : nous vous invitons à consulter les dates d'ouverture et de clôture définitives des appels à projets à venir <http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPProjetsOuverts>

2/ Modalités relatives aux pôles de compétitivité pour la labellisation

2.1 Modalités relatives à l'ANR

Les partenaires d'un projet labellisé par un pôle de compétitivité (ou plusieurs, en cas de projet inter-pôles) et retenu par l'ANR dans le cadre de cet appel à projets pourront se voir attribuer un complément de financement par l'ANR.

La procédure à suivre est décrite ci-après.

- Le formulaire d'attestation de labellisation d'un projet par un pôle de compétitivité téléchargeable au format Word (*.doc) sera disponible avec les documents téléchargeables constituant le dossier de soumission sur le site Internet de l'ANR.

Le partenaire coordinateur devra transmettre le formulaire d'attestation de labellisation (à télécharger sur le site de l'AAP ANR), avec le volet 1 dûment renseigné, sous forme électronique à la structure de gouvernance de chaque pôle de compétitivité sollicité.

En cas de labellisation, la structure de gouvernance du pôle de compétitivité sollicité transmettra à l'ANR le formulaire d'attestation de labellisation avec le volet 1 dûment renseigné, en deux versions : une version sous forme papier signée envoyée par courrier et une version sous forme électronique au format Word (*.doc) (adresses postale et électronique figurant sur le formulaire), dans un délai de deux mois maximum après la date limite de dépôt des dossiers sous forme électronique.

2.2 Modalités relatives à Lyonbiopôle

Dans ce contexte, Lyonbiopôle propose **d'examiner tous les dossiers des appels** qui ont retenu l'attention du pôle et qui rentrent dans le champ des thématiques du pôle.

Une attention particulière sera portée aux projets impliquant des partenariats forts avec 60 % au moins de l'activité de recherche effectuée dans le périmètre du pôle. Le porteur devra appartenir à une entité adhérente au pôle. La labellisation ne sera prononcée qu'au vu des projets complets et définitifs que vous nous adresserez.

Les projets de qualité ne répondant pas strictement aux critères de l'ANR pourront être travaillés par ailleurs pour identifier d'autres sources de financement.

3/ Processus d'analyse et de labellisation des projets R&D par Lyonbiopôle

3.1 Description du processus

Le processus d'analyse et de labellisation sera le suivant :

- envoi au pôle de vos intentions de participer à l'un des appels en nous retournant la fiche de synthèse projet dûment remplie (annexe 1)
- analyse des fiches de synthèse par le pôle, recommandations et avis du Directeur Scientifique sur le caractère labellisable du projet
Pour les appels **BioTecS** et **TecSan**, **les projets retenus par Lyonbiopôle seront auditionnés par le Groupe Technique du pôle**
- envoi au pôle de vos projets ANR complets et définitifs accompagnés du formulaire d'attestation de labellisation avec le volet 1 dûment renseigné (formulaire téléchargeable au format Word avec les autres documents du dossier de soumission sur le site Internet de l'ANR).
- analyse des propositions de labellisation par le groupe technique du pôle
- labellisation des projets par le conseil d'administration du pôle dans un délai de moins de deux mois après la date limite d'envoi des projets à l'ANR
- envoi de l'attestation de labellisation à l'ANR **par le pôle** dans un délai de deux mois maximum après la date limite de dépôt des projets

Attention ! Les projets de la catégorie Emergence devront transiter par les services de valorisation qui effectuent la demande de labellisation en transmettant à Lyonbiopôle les dossiers complets si possible accompagnés des avis d'experts.

A noter !: La labellisation ne sera pas considérée par l'ANR comme un avis scientifique, mais comme un critère d'adhésion aux objectifs pôle.

3.2 Envoi des candidatures

Les fiches de synthèse du projet (annexe 1) sont à envoyer par voie électronique à projets@lyonbiopole.com.

L'examen des dossiers sera conduit par le groupe technique dans le strict respect de la confidentialité conformément aux statuts de Lyonbiopôle.

Les dossiers ANR complets seront envoyés au pôle par voie électronique ou postale, ou remis en main propre si la confidentialité l'exige **au plus tard dans les 24h suivant la date de clôture de l'appel, à :**

Bernard Mandrand,
Directeur Scientifique de Lyonbiopôle
bernard.mandrand@lyonbiopole.com
04 72 76 53 39/ 06 20 72 17 67
Lyonbiopôle,
321 avenue Jean Jaurès, 69007 LYON

Pour toutes demandes d'informations, contact :

Claudia Chagneau,
Chargée de projets Lyonbiopôle
claudia.chagneau@lyonbiopole.com
projets@lyonbiopole.com
tél : 04 72 76 53 36
Lyonbiopôle, 321 avenue Jean Jaurès, 69007 LYON